

TRANSPORT URBAIN

Ce qui va changer

Anarchie, violation de la réglementation, mépris envers les usagers, arnaque, tels sont les qualificatifs que n'importe quel citoyen algérien aurait utilisés sur la situation des transports urbains, aujourd'hui, dans toutes nos villes. Pour redorer cette image négative, les pouvoirs publics sont passés à l'offensive en se fixant l'échéance fin 2008 pour changer cette image et redonner au transport urbain son statut de service public.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Les contrats d'exploitation des lignes de transport urbain accordées par les pouvoirs publics aux transporteurs privés, notamment les fourgons à cinq et neuf places, arriveront à terme dans quelques mois et il n'y aura pas de surprise si le ministère des Transports décide de ne plus reconduire ces contrats. Invité hier au forum de la radio Chaîne 1, le président de la commission des transports au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Ben Hamou, a déclaré que le ministère des Transports prépare un nouveau plan de circulation pour la ville d'Alger et aussi pour tous les grands centres urbains. Ce nouveau plan coïncidera avec

la réception des différents projets lancés en matière de transports urbains, à commencer par la première ligne de métro d'Alger, les tramways d'Alger, Oran, Constantine, Sidi-Bel-Abbès et autres.

Une nouvelle loi régissant les transports urbains sera promulguée également. Elle est actuellement en phase de maturation au niveau du ministère concerné et la commission des transports de l'APN. Le réseau du transport inter-wilayas enregistrera, à son tour, un grand changement, avec l'ouverture d'un maximum de lignes ferroviaires. «Il n'est pas normal que des citoyens parcourent des centaines de kilomètres dans des taxis qui ne sont mêmes pas confortables. Cette

situation sera rétablie et les voyageurs pourront désormais se déplacer par train, bateau et avion», affirme M. Ben Hamou.

Il reste que ce qui peut être vérifié aujourd'hui sur le terrain, c'est que depuis la tragique collision de deux trains sur une voie unique, à l'intérieur d'un tunnel à Lakhdaria, la ligne ferroviaire Alger-Constantine est toujours fermée à la circulation en raison du manque de moyens du ministère des Transports d'évacuer les wagons du tunnel.

Le département de Maghlaoui a fait appel à des techniciens français venus avec un robot pour effectuer cette opération. Comment peut-on espérer voyager tranquillement et dans les prochains mois par train sachant que toutes les conditions de sécurité ne sont pas réunies ? Une interrogation qui a échappé au député, invité de la radio, qui croit dur comme fer, que les différents changements effectués par le

ministre à la tête de la compagnie aérienne Air Algérie, de la SNTF et l'ENTMV «apportent un nouveau souffle pour les transports en Algérie et viennent en accompagnement des réformes engagées».

Revenant au transport urbain, M. Ben Hamou a souligné que les pouvoirs publics ont fermé longtemps les yeux sur l'anarchie qui a caractérisé ce type de transport et ce, du fait d'une situation sécuritaire et sociale instable. «Il fallait répondre aux besoins des citoyens en matière de transport, c'est pourquoi une ligne de crédit a été ouverte au niveau de l'Ansej, appuyant les jeunes à acquérir des fourgons. Aujourd'hui, les conditions sont plutôt favorables pour la structuration du transport urbain», dit-il, sans vouloir répondre à la question qui a trait au sort réservé à tous ces jeunes transporteurs, qui désormais ne seront plus autorisés à exercer cette activité. A moins que ceux-là soient

recupérés dans le cadre de ce plan de restructuration qui prévoit d'intégrer les véhicules de 18 places. Selon l'invité de l'émission, «la direction nationale des transports va bientôt ouvrir des sociétés de transport. L'Etusa sera la garante de cette initiative avec l'acquisition de 300 bus environ pour chaque wilaya, pour servir l'ensemble des villes et villages». Mais peut-on espérer une meilleure qualité des services fournis par cet opérateur public des transports, telle que souhaitée par des millions de citoyens ? Les réponses de M. Ben Hamou ne sont pas convaincantes dans ce sens où il croit savoir que la seule responsabilité s'inscrit dans l'anarchie actuelle et le manque de civisme chez les citoyens. Selon lui, la culture des transports en Algérie n'est pas acquise. Il invite les usagers à se plaindre à chaque fois qu'ils sont victimes d'abus de la part des transporteurs. Et c'est lui-même qui conseille aux Algériens de ne pas se

déplacer sans motif, afin de ne pas mobiliser les bus les week-ends, par exemple.

Concernant le transport de nuit, cette question répond à un seul calcul. Celui de la rentabilité. «La nuit est conseillée pour le repos, alors pourquoi les gens se déplacent ?», justifie-t-il, pour finalement répondre à sa première réflexion que le problème en Algérie est un problème de culture des transports. Une culture qui, en toute vraisemblance n'existe pas chez les responsables de ce secteur, y compris chez les faiseurs de lois.

R. M.

Révision
à la baisse
du prix de la
vignette ?

Interrogé sur les prix excessifs de la vignette automobile, le président de la commission des transports au niveau de l'APN a approuvé le fait que celle-ci reste chère par rapport à toutes les autres taxes payées par le citoyen, mais estime que son maintien est nécessaire. Néanmoins, M. Ben Hamou est favorable à une révision à la baisse de cette taxe, selon le type et le coût du véhicule taxé. Une proposition dans ce sens sera faite et présentée par la commission pour le ministère des Transports.

R. M.

COLLISION DES DEUX TRAINS À LAKHDARIA

La responsabilité humaine avérée

Selon Mohamed Ben Hamou, président de la commission des transports au Parlement, la responsabilité humaine dans la collision des deux trains, dans un tunnel, à Lakhdaria a été vérifiée, d'après les premiers éléments de l'enquête ministérielle. Cette dernière continue ses investigations pour connaître l'auteur exact de ce crime, à savoir celui qui a donné le feu vert au passage d'un deuxième train, sur une voie à sens unique. Deux personnes sont suspendues de leur poste, en attendant les résultats définitifs de l'enquête. M. Ben Hamou rassure que toute la lumière sera faite sur cet accident et la justice sera saisie. Ayant effectué un déplacement sur les lieux, celui-ci affirme qu'un gaz toxique et dangereux est dégagé du tunnel qui risque d'entraîner l'effondrement. Les pouvoirs publics ont fait appel à des sous-traitants français pour dégager cette voie ferrée des wagons bloqués à l'intérieur du tunnel afin de permettre la réouverture de la ligne Alger-Constantine.

R. M.

RETRAIT DE PERMIS DE CONDUIRE

Vers une révision de la loi

En perspective de la révision du code de la route prévu pour la prochaine session de l'APN, le député a proposé de réviser la disposition relative au retrait du permis, qui selon lui est exagérée et cause beaucoup de désagréments aux usagers de la route, dans le sens où des familles entières subissent cette sanction. Selon M. Ben Hamou, le retrait de permis ne doit intervenir que dans des cas de danger extrême. «Il y a d'autres sanctions plus efficaces et moins pénalisantes pour les familles. L'Algérien réagit vite et mieux lorsqu'on touche à sa poche. Alors, il faut instaurer des amendes conséquentes au lieu de retirer le permis de conduire».

R. M.

LA VILLE DE ROUIBA ÉBRANLÉE PAR UNE AFFAIRE DE CORRUPTION

L'ancien maire, son vice-président et deux élus sous les verrous

Le juge d'instruction du tribunal de la ville de Boumerdès a mis en examen et placé sous mandat de dépôt quatre élus et un fonctionnaire de la commune de Rouiba (w. d'Alger) pour corruption et passation de marché d'une collectivité locale en violation du code des marchés publics.

Il s'agit du P/APC sortant, K. Omar 52 ans réélu en 2007 sur la liste des indépendants, de son ancien vice-président, M. Saïd élu en 2002 sur la liste du RND et réélu en 2007 sur la liste du même parti politique avant d'occuper le même poste au sein de l'Assemblée actuelle, K.

Djillali élu en 2002 sous l'étiquette du FNA, A. Rabah ancien élu et candidat en 2007 ainsi que H. Mohamed fonctionnaire chargé du service technique. En terme de la loi 06/01 portant prévention de la corruption, la justice leur reproche la passation d'un marché de fourniture d'équipe-

ment concernant l'éclairage public de la ville de Rouiba. La valeur de ce marché, passé entre 2004 et 2006 est estimée à environ 5 milliards de centimes

Selon une source judiciaire, l'instruction judiciaire ne fait que commencer et selon des observateurs de la région, d'autres acteurs de cette affaire risquent d'être mis en examen notamment des élus et des entrepreneurs. Pour l'ancien premier magistrat de Rouiba, la fin d'une carrière d'élu est pour le moins que l'on puis-

se dire désastreuse. Il était, rappellons-le, présent au sein du conseil communal de cette municipalité depuis 1974. Il avait été élu du temps du parti unique entre 1984 et 1989 en qualité de P/APC, puis réélu en 1991. Il s'est présenté sous l'étiquette indépendante en 2002 pour occuper le siège de président. Mais en 2007, il n'a pu renouveler sa victoire. Il n'était, avant son inculpation, que simple élu.

Dans cette affaire, c'est sans doute l'actuelle Assemblée qui

encaissera le choc et qui sera quelque peu déstabilisée. Il faut espérer que non. Par ailleurs dans une commune, une des plus riches du pays, qui dispose d'un budget de 90 milliards de centimes, des appétits se sont aiguisés. Des clans, que dirigeaient des parrains tapis dans l'ombre, se sont constitués pour prendre le maximum d'argent public. Dès lors, l'on pourrait parier que la justice ne manquera pas de soulever d'autres lièvres. Affaire à suivre.

Abachi L.

BOUIRA

Des transporteurs bloquent la RN26

Hier pendant toute la matinée, une quarantaine de transporteurs assurant la liaison Bouira-Béjaïa ont procédé à la fermeture de la RN26 près du pont situé à la sortie est de la ville de Chorfa, à 50km à l'est de Bouira, pour protester contre un arrêté récemment signé par le P/APC d'Akhou dans la wilaya de Béjaïa.

Selon quelques transporteurs que nous avons rencontrés, le P/APC d'Akhou a récemment signé un arrêté dans lequel il a ordonné à tous les transporteurs de la wilaya de Bouira assurant les lignes Bouira-Béjaïa, une quarantaine environ, de ne plus

s'arrêter au niveau de Guendouza. Le P/APC d'Akhou leur a désigné un autre arrêt situé à la sortie de la ville.

Pour les transporteurs de Bouira, cette décision est un arrêt de mort pour leur commerce car de ce fait, les gens ne prendront plus les bus de

Bouira mais préféreront toujours ceux de Béjaïa qui ne sont pas concernés par cette décision.

Aussi et pour faire entendre leur voix et afin d'interpeller les pouvoirs publics sur cette décision qu'ils jugent injuste, les dizaines de transporteurs de la wilaya de Bouira, qui ont observé déjà plusieurs jours de grève, ont décidé de passer à l'action hier en fermant la voie à la circulation sur la RN26, un axe routier important. Après cette fermeture, le chef de la

daïra de M'chedallah ainsi que le P/APC de Chorfa, Akkache Yahia, se sont déplacés sur les lieux où ils ont réussi à faire admettre aux protestataires à la nécessité de désigner une délégation pour négocier mais sans pour autant les convaincre de libérer la route.

Une fois la délégation dérogée, le P/APC et le chef de daïra qui ont été informés de la situation, ont promis de prendre en main ce problème. Selon le P/APC Akkache Yahia que

nous avons contacté, il est convenu de donner tous les détails au wali de Bouira, seul habilité à intervenir auprès de son homologue de Béjaïa afin de régler ensemble ce problème dans les plus brefs délais.

Après ces promesses, les transporteurs ont libéré la voie à la circulation peu après midi au grand soulagement des usagers de la RN26 qui étaient bloqués pendant plus de quatre heures.

Y. Y.